

Numérique : vers un espace européen des données

Publié le 26 novembre 2020

La Commission a aussi présenté, à l'initiative de Margrethe Vestager et de Thierry Breton, un règlement sur la gouvernance des données. Il s'agit d'encourager le partage et la réutilisation des données entre Etats membres et entre secteurs. Le texte vise également à encadrer l'activité des fournisseurs de services de partage de données et à favoriser le don des données à des fins d'intérêt public.

La Commission européenne vient de présenter de nouvelles règles en matière de gouvernance des données, dans le cadre du Gouvernance Data Act. L'objectif de ce règlement est de faciliter le partage des données pour un usage non commercial dans l'ensemble de l'Union. *"Compte tenu du rôle toujours plus important que jouent les données industrielles dans notre économie, l'Europe a besoin d'un marché unique des données ouvert mais souverain. Notre réglementation, associée aux investissements adéquats et à des infrastructures clés, aidera l'Europe à se hisser au premier rang mondial dans le domaine des données"*, a déclaré Thierry Breton, lors de la présentation du texte.

L'objectif est aussi de proposer un modèle alternatif aux pratiques de traitement des données des GAFA. Les Européens pourront ainsi facilement autoriser l'utilisation des données les concernant, tout en ayant la garantie d'une protection totale de leurs données personnelles.

[>> Consulter le règlement sur la gouvernance des données](#)

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)